



ENTREMONT LE VIEUX

Le conseil municipal vous informe ... n°9 Avril 2016

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

La saison hivernale a été catastrophique et la régie des remontées mécaniques accuse pour la saison un déficit de l'ordre de cinquante mille euros. Ce déficit a été limité grâce à l'effort de tous, notamment des salariés.

Cette situation doit forcément nous interroger sur l'avenir du ski alpin, car nos budgets ne sont pas de nature à supporter un tel déficit si des saisons identiques doivent se reproduire plus fréquemment, ce que pourrait laisser supposer le réchauffement climatique.

La prise de la compétence ski alpin par la communauté de communes Cœur de Chartreuse qui devrait intervenir cette année suite à la dissolution par le Préfet de l'Isère du Syndicat Intercommunal qui gère la station Le Planolet / St Pierre de Chartreuse, aura pour conséquence une gestion unique du ski alpin sur le territoire de la communauté, y compris pour nos sites. Cependant, cette structure, pas plus que la commune ou le syndicat intercommunal ne pourra supporter des déficits. Des discussions vont s'engager, des groupes de travail sont mis en place pour approfondir la réflexion. En ce qui nous concerne, nous prendrons bien entendu votre avis sur les évolutions possibles.

Pour notre commune, cette situation se cumule avec les baisses des dotations de l'Etat, moins 25% depuis 2013. Ces réductions ne tiennent malheureusement pas compte des charges que doit supporter une commune comme la nôtre. Nous sommes donc contraints de réduire encore nos coûts de fonctionnement, si l'on veut préserver un minimum d'autofinancement pour la réalisation des investissements.

Cette année, deux dossiers constituent nos priorités :

- restructuration de l'auberge en partenariat avec l'ESAT le Habert pour permettre à cet établissement d'être mieux adapté à son type de fonctionnement,
- reprise du mode de chauffage pour le musée et le bâtiment communal avec une chaufferie bois granulés et un réseau de chaleur pour les deux bâtiments.

Ces opérations ne pourront se réaliser sans un emprunt qui ne remettra pas en cause nos équilibres financiers compte tenu du faible endettement de la commune et qui permet aussi de limiter la hausse de la fiscalité à 2 %.

Nous devons donc rester très mobilisés et vigilants, tant au niveau de la commune que de la communauté de communes pour avoir une gestion saine mais aussi imaginer les évolutions futures.

Le Maire,
Jean-Paul CLARET

Sommaire

Le mot du Maire	p.1
Budget primitif 2016.....	p.2
Taux d'imposition 2016.....	p.2
Aménagement de la traversée d'Epernay..	p.3
Plan Local d'Urbanisme intercommunal....	p.4
Accueil de migrants : appel aux dons.....	p.4
Régie des remontées mécaniques.....	p.5
Musée de l'Ours des Cavernes.....	p.5
Un conteneur textiles à Epernay.....	p.6
Les locaux poubelles.....	p.6
Ski club : bilan de la saison 2015-2016.....	p.6
Sentiers de randonnée.....	p.6
3ème fête préhistorique.....	p.7
Club des aînés d'Entremont.....	p.7
Des panneaux signalétiques restaurés.....	p.8
Soirée en patois.....	p.8
Conférence « Les villages perchés ».....	p.8
Journée Généalogie.....	p.8
Spectacle-concert.....	p.8
Agenda.....	p.8

Mairie d'Entremont le Vieux

Epernay
73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48

Télécopie : 04 79 65 86 67

Messagerie :

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Site internet :

www.entremont-le-vieux.com

BUDGET PRIMITIF 2016 (voté au conseil municipal du 4 avril 2016)

Budget Communal :

Section de fonctionnement

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Charges à caractère général	288 450,00 €	39,15%	Atténuations de charges	17 000,00 €	2,11%
Charges de personnel	320 000,00 €	43,43%	Produits des services	152 050,00 €	18,84%
Atténuation de produits	31 000,00 €	4,21%	Impôts et taxes	344 000,00 €	42,62%
Autres charges gestion courante	85 300,00 €	11,58%	Dotations et participations	257 500,00 €	31,91%
Charges financières	12 000,00 €	1,63%	Produits de gestion courante	35 500,00 €	4,40%
			Produits exceptionnels	1 000,00 €	0,12%
			Résultat reporté	0,00 €	0,00%
TOTAL DEPENSES	736 750,00 €	100,00%	TOTAL RECETTES	807 050,00 €	100,00%

Section d'investissement

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Dépenses d'équipement	355 000,00 €	63,39%	Subvention	200 000,00 €	35,72%
Charges financières (emprunt)	15 867,00 €	2,83%	Emprunt	159 787,00 €	28,53%
Solde d'exécution négatif reporté 2015	147 661,00 €	26,37%	Fonds de réserve (FCTVA, TLE)	29 000,00 €	5,18%
Reste à réaliser	41 455,00 €	7,40%	Excédent de fonctionnement reporté 2015	109 951,00 €	19,63%
			Reste à réaliser	61 245,00 €	10,94%
TOTAL DEPENSES	559 983,00 €	100,00%	TOTAL RECETTES	559 983,00 €	100,00%

Budget Assainissement :

Section de fonctionnement

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Charges exceptionnelles	837,00 €	1,48%	Résultat reporté 2015	10 549,00 €	18,65%
Charges à caractère général	19 549,00 €	34,57%	Produits des services	35 600,00 €	62,95%
Charges de personnel	8 000,00 €	14,15%	Amortissement des subventions	7 400,00 €	13,09%
Atténuation de produits	3 000,00 €	5,31%	Subventions d'exploitation	3 000,00 €	5,31%
Amortissement des biens	22 100,00 €	39,08%			
Charges financières	3 063,00 €	5,42%			
TOTAL DEPENSES	56 549,00 €	100,00%	TOTAL RECETTES	56 549,00 €	100,00%

Section d'investissement

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Opérations patrimoniales	65 000,00 €	26,24%	Excédent d'investissement reporté 2015	155 600,00 €	62,82%
Dépenses d'équipement	117 442,00 €	47,41%	Opérations patrimoniales	65 000,00 €	26,24%
Intérêts d'emprunt	7 858,00 €	3,17%	Dotations fonds de réserve	5 000,00 €	2,02%
Amortissement des subventions	7 400,00 €	2,99%	Amortissement des biens	22 100,00 €	8,92%
Reste à réaliser	50 000,00 €	20,19%			
TOTAL DEPENSES	247 700,00 €	100,00%	TOTAL RECETTES	247 700,00 €	100,00%

Budget Régie des Remontées Mécaniques :

Section d'exploitation

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Déficit reporté 2015	22 339,00 €	25,56%	Produits d'exploitation	11 517,00 €	63,10%
Exploitation courante	28 070,00 €	32,11%	Subvention d'exploitation navette	6 250,00 €	34,25%
Charges de personnel	37 000,00 €	42,33%	Produits divers gestion courant	483,00 €	2,65%
TOTAL DEPENSES	87 409,00 €	100,00%	TOTAL RECETTES	18 250,00 €	100,00%

Section d'investissement

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Dépenses d'équipement	1 171,00 €	100,00%	Excédent d'investissement reporté 2015	23 510,00 €	100,00%
Reste à réaliser	0,00 €	0,00%	Subvention	0,00 €	0,00%
			Emprunt	0,00 €	0,00%
			Reste à réaliser	0,00 €	0,00%
TOTAL DEPENSES	1 171,00 €	100,00%	TOTAL RECETTES	23 510,00 €	100,00%

Taux d'imposition 2016

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal du lundi 4 avril a décidé une augmentation de 2 % de la part communale des différentes taxes. Les taux d'imposition pour l'année 2016 s'établissent comme suit :

Taxe habitation :	19,19 %
Taxe foncier bâti :	20,10 %
Taxe foncier non bâti :	144,01 %

Aménagement de la traversée d'Epernay

La 2^{ème} réunion concernant la traversée d'Epernay s'est tenue le 15 janvier 2016. Etaient invités les habitants d'Epernay, le conseil municipal, la commission aménagement élargie, la Directrice de l'école, les représentants des parents d'élèves, le Conseil Départemental.

Après la présentation du compte-rendu de la 1^{ère} réunion du 30 juillet 2015 les participants ont tout d'abord réfléchi aux solutions à apporter pour améliorer la sécurité de la traversée d'Epernay avant d'aborder les autres sujets identifiés en juillet 2015.

Concernant la vitesse il a été retenu l'idée de placer toute l'agglomération (entre les panneaux « Entremont le Vieux ») en « zone 30 ». Sur une route départementale il est nécessaire de prévoir des aménagements pour instituer une « zone 30 ». Les aménagements ne doivent pas gêner le déneigement. Plusieurs types d'aménagement ont été passés en revue : les bandes rugueuses, les chicanes, les feux à détection, les feux par alternat de circulation. La solution qui semble la plus facile à mettre en place et la moins onéreuse est la pose de chicanes en période hors neige, sous forme de jardinières.

Concernant le stationnement, il a été relevé que malgré plusieurs interventions de la commune le stationnement sur les trottoirs perdure. Ceci crée un danger pour les enfants et leurs parents lorsqu'ils se rendent à l'école et cela gêne parfois le stationnement du bus le mercredi matin obligeant les enfants à emprunter l'axe de circulation pour le rejoindre. Suite à la réunion un rappel a été fait aux parents. La gendarmerie pourrait intervenir en cas de non-respect de la sécurité.

La sortie de la route de l'église est dangereuse. Afin d'améliorer la visibilité il est décidé de condamner la place de stationnement au bas des escaliers de l'école. Dans un second temps un miroir pourrait être installé.

Un cheminement piétonnier depuis les Perrets jusqu'à l'amont de l'école est discuté. Les passages piétons seront repeints. Une étude est en cours au Conseil Départemental pour créer un cheminement piéton entre la route des Combes et l'ESAT par terrassement dans le talus amont qui appartient pour partie au Conseil Départemental. La glissière de sécurité aval serait déplacée d'une cinquantaine de centimètres. Entre la route des Combes et la mairie le cheminement emprunterait le chemin en aval de la route et qui ressort vers les containers dans le virage de la route du Désert. Le chemin n'est pas empruntable en présence de neige. Le problème de la circulation des piétons sans signalement sur cet axe est souligné. Les piétons devraient systématiquement être équipés d'un gilet jaune et d'une lampe.

La commune va engager les travaux d'accessibilité de l'auberge et de la salle polyvalente dès cette année (sous réserve de l'obtention des subventions) avec élargissement du trottoir sur le pont du Cozon, marquage du cheminement, aménagement au niveau de la petite salle sous l'auberge.

Pour les cyclistes, le danger induit par la présence des gravillons pendant 2 ou 3 mois est soulevé. Le Conseil Départemental a fait le choix économique de réparer les routes avec des gravillons et non plus de l'enrobé (le coût : 100 m de route avec enrobé = 1000 m de route réparée avec des graviers). L'alimentation en eau des cyclistes est discutée.

Eclairage :

La communauté de communes Cœur de Chartreuse (4C) fait partie des territoires à énergie positive (TEPOS). Epernay est équipé en ampoules basse consommation. Les autres villages sont équipés au fur et à mesure du changement des ampoules. La question d'éteindre un lampadaire sur deux dans Epernay est posée.

Fleurissement :

Il est proposé que les habitants fassent un effort de fleurissement.

Il est demandé de disposer quelques bancs et tables aux abords de la fontaine et de voir dans quelle mesure l'ESAT pourrait installer une terrasse sur la place (mais cela fait loin de l'auberge pour le service).

Poubelles :

La compétence ordures ménagères relève désormais de la 4C, une réflexion sur le positionnement des containers est en cours, il n'y aura prochainement plus de ramassage porte à porte. Il est rappelé que tous les villages sont déjà collectés depuis des containers.

Abords du Cozon :

L'aménagement du terrain de tennis a été fait, de même que celui du terrain de foot vers la station d'épuration. Il est demandé de poursuivre les aménagements pour les enfants de 2 ans.

Un grillage sera installé autour du terrain de foot.

La signalétique serait à renforcer. Ce travail pourrait peut-être être réalisé avec les jeunes du village. L'éclairage du terrain de volley est prévu (la borne électrique est en place) mais ce ne sera pas réalisé dans l'immédiat.

Toilettes :

Des travaux seront réalisés en 2016 sur les toilettes du camping et du parking de l'école :

- Camping : 2 toilettes + local poubelle
- Ecole : 1 toilette + local poubelle

Elles seront ouvertes l'hiver car elles seront équipées d'un chauffage antigel.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse élabore actuellement, avec l'ensemble des acteurs du territoire un Projet de territoire, une feuille de route qui définira les actions à conduire pour les prochaines années. Ce projet servira de base au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Cœur de Chartreuse. Le PLUi est un document d'urbanisme qui porte sur plusieurs communes. Il permet ainsi la prise en compte du fonctionnement du territoire qui dépasse le cadre communal, et transcrit un projet de territoire. Comme le PLU, il doit respecter le Code de l'Urbanisme, et les documents cadres supérieurs. Il a lui-même une portée réglementaire : c'est sur la base de ce document que les Autorisations du Droit des Sols sont délivrées par les Maires. Le PLUi Cœur de Chartreuse tiendra également lieu de Programme Local de l'Habitat. En synthèse, le PLUi H Cœur de Chartreuse :

- mettra en œuvre le projet du territoire Cœur de Chartreuse à l'horizon de 10-15 ans, à l'échelle des 17 communes de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Une fois approuvé, il se substituera aux documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur. Notre PLU sera alors caduc.
- articulera les politiques publiques d'aménagement, de transports, d'habitat, d'environnement, de climat, d'activités économiques, de cadre de vie...
- donnera les droits et les règles de construction à la parcelle.
- définira les objectifs et principes d'une politique locale de l'habitat.

L'élaboration du PLUi H Cœur de Chartreuse va s'échelonner sur trois ans.

La première étape est de réaliser un état des lieux précis et complet du territoire et de ses besoins (habitat, économie, agriculture, réseaux, équipements, énergies, milieux naturels, paysage, patrimoine, projets, risques...). Grâce aux études existantes et aux idées dégagées lors des ateliers participatifs du projet de territoire, les élus de Cœur de Chartreuse dégageront des orientations générales d'aménagement qui se traduiront dans un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), puis des orientations d'aménagement et de programmation, et enfin un règlement (règlement écrit et plan de zonage). Vous pouvez participer à cette première étape d'état des lieux en nous donnant votre vision des enjeux en matière d'aménagement / urbanisme, en répondant à une enquête en ligne, anonyme sur internet sur le lien suivant, <https://goo.gl/TDpoib>, ou par écrit en demandant un formulaire à la mairie.

Une réunion publique de restitution et d'échanges sur l'état des lieux sera organisée fin septembre 2016. D'autres réunions publiques auront lieu au moment du débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable début 2017, puis au moment de l'arrêt du document en 2018.

Vous pourrez bien sûr vous tenir informé de l'avancement de cette démarche auprès de la mairie de votre commune ou de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse : contact@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil de migrants : appel aux dons

Une famille de migrants, avec 3 enfants, est accueillie à Saint Pierre d'Entremont Savoie depuis le 1er avril. Elle réside dans la maison blanche du bourg de Saint Pierre (ancienne station essence). Les enfants Valsa, Salvi sont scolarisés à l'école de Saint Pierre. Tout le monde est désormais bien installé grâce aux nombreux dons ou coups de mains pour faire que cet appartement soit agréable à vivre.

La commune de Saint Pierre met à disposition gratuitement l'appartement, l'association « Savoie Solidarité Migrants » prend en charge une grande partie des charges locatives. L'association « Entremonts et Peuples » va centraliser tous les dons pour leur permettre de se nourrir, se vêtir... Le Secours Catholique accompagne aussi la famille.

L'Association « Entremonts et Peuples » a donc besoin de votre solidarité... Vous pouvez remplir et faire parvenir l'appel de don ci-dessous à l'association. Merci pour votre participation à cet accueil.



SOLIDARITE ENTREMONTS ET PEUPLES

Année 2016

ACCUEIL D'UNE FAMILLE DE MIGRANTS

En partenariat avec le Secours Catholique et l'association « Savoie Solidarité Migrants »

La participation financière du plus grand nombre permettra de faire face aux besoins quotidiens de deux adultes et trois enfants.

Votre aide, si minime soit-elle, sera très précieuse. Merci par avance pour votre soutien.



J'adhère à l'association (10€)

Je fais un don de par chèque à l'ordre de Solidarité Entremonts et Peuples.

Je fais un virement mensuel de sur le CCP n°01 449 82 X 028.

NOM.....

adresse.....

code postal..... Ville.....

Ce don ne permet pas de bénéficier de la déduction fiscale.

Régie des remontées mécaniques : bilan de la saison 2015-2016

L'absence de neige a fortement pénalisé nos 2 stations :

- 1 jour d'ouverture au Granier.
- 12 jours d'ouverture au Désert et bien souvent avec une ouverture partielle de la station.

Les recettes s'élèvent à 11517€ soit environ 10% de celles de l'exercice précédent.

Les charges fixes : salaires, entretien des téléskis, mises aux normes imposées par le Syndicat des Remontées Mécaniques, révision des dameuses et des motos neige, électricité, carburant, assurances, ont conduit la commune à établir un budget déficitaire, investissement et fonctionnement cumulés, de 46820€ pour 2016.

Pour information :

Les contrats des chefs d'exploitation commencent le 1^{er} décembre et se terminent le 15 mars. En raison de l'absence de neige, et après les travaux indispensables pour la préparation de la saison sur les deux sites, ils ont été employés à effectuer des travaux pour la commune : démontage des illuminations de Noël, entretien des bâtiments communaux, et surtout déménagement et remise en état de l'appartement communal au 1^{er} étage de l'école (ex mairie). Cet appartement (type F3) est dorénavant prêt à être mis en location (pour plus de renseignements contacter la mairie).

Certains contrats sont des contrats saisonniers pour lesquels la régie s'engage à rémunérer un nombre d'heures durant la saison. La totalité des heures prévues n'a pas été effectuée. Certains ont accepté de ne pas recevoir de salaire pour les heures non travaillées. D'autres personnes ont effectué des heures pour la mairie (remplacement d'un congés de maladie au Musée, ménage et classement des archives à la mairie).

Si cette saison catastrophique a des répercussions financières importantes pour la commune, c'est tout aussi dramatique pour les personnes qui comptaient avoir une activité durant la saison hivernale.

Cette situation préoccupante pour l'ensemble du massif de la Chartreuse a pour conséquence la dissolution du Syndicat Intercommunal (deux communes de Saint-Pierre d'Entremont et Saint-Pierre de Chartreuse) qui gérait la station de Saint-Pierre de Chartreuse et le Planolet. La compétence ski alpin devrait être reprise par la Communauté de Commune Cœur de Chartreuse, y compris pour la gestion de nos deux sites. Les modalités de cette prise de compétence et de son exercice restent encore à définir.

Musée de l'Ours des Cavernes : bilan d'activité 2015

Avec ses 15372 visiteurs, le Musée de l'ours des cavernes d'Entremont-le-Vieux est l'un des 5 sites culturels payants les plus visités de Savoie en 2015. Le jeune public représente 40% de sa fréquentation. L'étude des publics réalisée au cours de l'été révèle que 60% des visiteurs sont originaires de la région Rhône-Alpes (Savoie, Isère et Rhône). Le public étranger représente 5% de la fréquentation du musée. Si la fréquentation 2015 s'est avérée stable par rapport à l'année précédente, les recettes ont été en hausse, notamment grâce au chiffre d'affaire généré par la boutique du musée.

Deux **expositions temporaires** ont été présentées au cours de l'année. L'exposition « Les Entremondants dans la Grande Guerre » réalisée par l'association « Mémoire des Entremonts » et l'exposition « La Préhistoire expliquée aux enfants » prêtée par le Musée de Préhistoire de Solutré (prolongation jusqu'au 30 septembre 2016).

Le musée a participé à trois **manifestations nationales** : « Les Journées Européennes du Patrimoine » (19 et 20 septembre), « La Nuit Européenne des Musées » pour laquelle Gabriel Pin a proposé une conférence portant sur « Les moulins d'Entremont-le-Vieux » (16 mai) et « La Fête de la Science » (3 et 4 octobre), avec la participation du musée au village des sciences mis en place par la Galerie Eurêka de Chambéry.

Médiation culturelle : Le musée propose des visites guidées ou des journées organisées à l'attention du public adulte, des visites pédagogiques ainsi que des ateliers préhistoriques pour le jeune public. L'atelier parure préhistorique, mis en place en 2015, complète la gamme des ateliers préhistoriques existants (ateliers gravure, peinture et atelier terre). Un livret jeu, le « Cahier de l'ourson » est distribué aux 5-12 ans, que ce soit dans le cadre scolaire ou dans le cadre individuel. Enfin, le musée a accueilli à sept reprises les enfants scolarisés à Entremont-le-Vieux dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

La **programmation culturelle** a été particulièrement variée, avec du théâtre musical : « Faux départ : un rendez-vous peut en cacher un autre » par la compagnie Le Serpent à Plumes (12 août), un concert de harpe par la musicienne Monique Bardon-Malod (19 août), et une conférence de Patrick Gardet, « La Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, les multiples richesses d'un espace à protéger » (15 juillet). Pour le jeune public, le musée a diffusé les films d'animations « 1, 2, 3... Léon ! » (22 juillet) et « L'enfant au grelot » (22 décembre) dans la salle audiovisuelle du musée.



Spectacle « Faux départ »

Un conteneur textiles à Epernay

N'attendez pas les années bissextiles pour recycler vos textiles !

Afin de vous faciliter le geste de tri, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, en partenariat avec notre commune, a récemment mis en place un nouveau conteneur textiles à Epernay, près du point tri de la coopérative laitière.

Après les avoir préalablement conditionnés en sacs, vous pourrez y déposer l'ensemble des produits suivants : les vêtements (même déchirés ou usagés), le linge de maison (draps, serviettes, nappes, ...), les chaussures attachées par paire, la maroquinerie (sacs, ceintures, ...), les peluches

Ce conteneur de 2 m³ sera ensuite collecté par la société Tri Vallées, basée à Gilly-sur-Isère près d'Albertville (73), où son contenu sera trié manuellement, par catégorie, en fonction des différentes filières de valorisation : réemploi, essuyage (transformation en chiffons pour l'industrie), effilochage (réutilisation des fibres)

En plus, ce conteneur est doté d'un collecteur à piles, le geste de tri 2 en 1 !



Les locaux poubelles

Déchets volumineux (encombrants), cartons, gravats, ferrailles, ... n'ont rien à faire dans les bacs des ordures ménagères et les locaux des poubelles. Ils sont invités à rejoindre la déchetterie de Saint-Pierre d'Entremont.

Les bacs des ordures ménagères et les locaux des poubelles regorgent encore trop souvent de déchets qui ne devraient pas s'y trouver. Ces déchets polluent les conteneurs : saturation des bacs, difficultés de collecte, incinération de matières valorisables, ...

Un conteneur ne mange que des ordures ménagères.

Ski club : bilan de la saison 2015-2016

La saison de ski s'achève doucement en ce mois d'avril. Une saison difficile pour le ski club d'Entremont le Vieux qui a du composer avec le manque de neige de nos stations locales. Il a fallu s'exiler plus ou moins loin en fonction des aléas climatiques afin de proposer à nos jeunes compétiteurs des terrains d'entraînement variés. De décembre à avril nous avons donc posés nos skis entre Bauges, Belledonne et Chartreuse, au gré des événements et de l'accueil qui voulait bien nous être réservé. Au passage un grand merci à la station du Planolet pour son accueil chaleureux.

Tous ces déplacements ont un impact financier difficile à supporter pour notre petite association (bilan prévisionnel saison 2015-2016 : - 3500€).

En début de saison, en attendant la neige (on y croyait encore !!) il a fallu proposer d'autres activités à nos jeunes, telle que la journée épierrage des pistes au Désert en novembre ou la sortie pique-nique/rando/luge sur l'Alpette (le 28/12/2015), moments de partage et de convivialité. Puis il nous a fallu remonter nos manches et proposer d'autres manifestations afin de participer à l'animation de notre vallée et compenser les dépenses liées au manque de neige. Malheureusement nous avons été contraints d'annuler la course des écoles et le parallèle nocturne du Granier, mais le traditionnel « Moules frites » en novembre a pu être maintenu et nous avons innové avec notre opération « Rissoles ».

Puis la neige est arrivée, enfin plus ou moins, et la compétition a repris ses droits. Le calendrier des courses maintes fois modifié nous a imposé un rythme effréné avec des courses chaque week-end. En conséquence, les résultats cette saison sont mitigés, en relation avec les conditions d'entraînement. Quelques belles performances sont à noter, prometteuses pour la saison prochaine. Pour en connaître les détails rendez-vous sur notre page internet : www.skiclub-entremontlevieux.fr

Sentiers de randonnée sur Entremont-le-Vieux

Au retour du printemps, si vous constatez qu'un sentier est endommagé (arbre déraciné, érosion, passerelle dégradée, etc.), faites remonter l'information au moyen de ce coupon ou par mail : mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr
Pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, la référente est Maryvonne CURIALLET.



Signalement de sentier endommagé

Date du constat :

Itinéraire concerné :

Localisation :

Description de l'anomalie :

Vos coordonnées (nom/prénom/tél) :

Maryvonne CURIALLET vous remercie de votre coopération.

3ème fête préhistorique en Chartreuse : samedi 2 et dimanche 3 juillet 2016

Le Musée de l'ours des cavernes d'Entremont-le-Vieux organise une grande Fête Préhistorique les 2 et 3 juillet 2016. A cette occasion, le musée propose la visite exceptionnelle de la grotte de la Balme à Collomb ainsi que des ateliers préhistoriques pour toute la famille.

Samedi 2 juillet : des conférences et des visites

Ouverture exceptionnelle de la grotte de la Balme à Collomb

Découverte en 1988 par Marc Papet et Pierre Guichebaron, la grotte de la Balme à Collomb, située dans le mont Granier, a révélé un important gisement paléontologique d'ours des cavernes. Des visites exceptionnelles sont organisées le samedi 2 et le dimanche 3 juillet, toute la journée, sur réservation. Des scientifiques et des guides de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse encadrent toute l'activité en collaboration avec le Spéléo Club de Savoie. Pas besoin de matériel, tout est fourni sur place.

Paléontologues, géologues et spéléologues se mobilisent pour la fête préhistorique

Des spécialistes de la culture préhistorique alpine sont réunis pour une série de conférences. Parmi eux, Michel Philippe, conservateur honoraire du Musée des Confluences de Lyon et Fabien Hobléa, Maître de Conférences à l'Université de Savoie nous donnent un éclairage sur le Mont Granier et sur le site de la Balme à Collomb. Ces conférences sont programmées à 17h30.

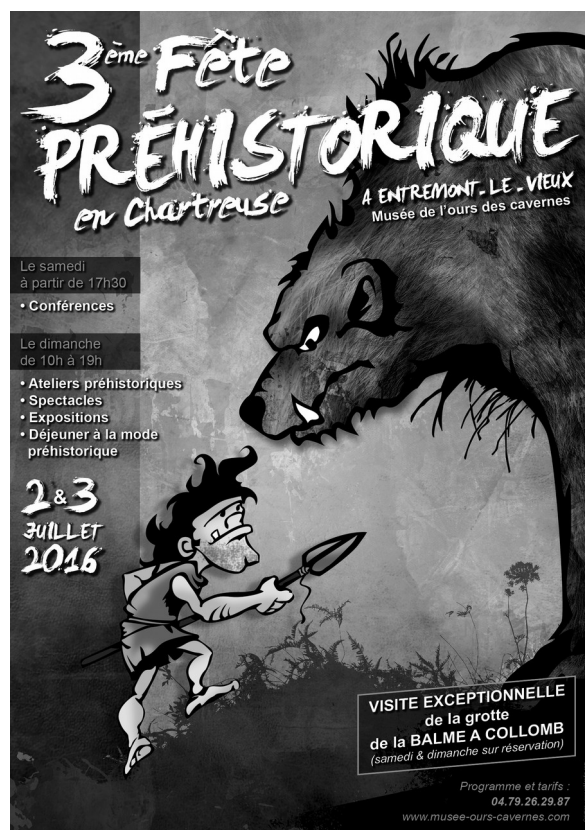
Dimanche 3 juillet : des ateliers et des visites

Des ateliers pour toute la famille

Les ateliers préhistoriques permettent de comprendre et d'expérimenter le quotidien d'un homme préhistorique à l'époque de l'ours des cavernes. L'opportunité pour les enfants et les adultes de s'initier au tir de sagaie, à la peinture, à la taille du silex, à la confection de parures et aux techniques d'allumage du feu. En prime, la possibilité de participer à un atelier de dégustation de cuisine aux plantes sauvages et à une activité de randonnée botanique à la découverte des herbes utilisées par nos ancêtres.

La fête préhistorique, c'est aussi...

Un moment convivial à partager autour d'un **déjeuner à la mode préhistorique**. Une dégustation façon Cro-Magnon où couteaux et fourchettes sont proscrits.



Club des aînés d'Entremont-le-Vieux

Le club des aînés d'Entremont-le-Vieux a été fondé en 1977 avec pour but de réunir les anciens de la commune. Il compte à ce jour 90 membres.

Le club est ouvert à tous les retraités ayant un lien avec Entremont-le-Vieux, il permet aux seniors restés sur la vallée, à ceux qui sont revenus après leurs activités professionnelles ainsi qu'à ceux qui ont choisi la Chartreuse pour s'installer, de mieux se connaître et d'échanger leurs souvenirs lors des activités du club.

Le club organise pour ses membres des cours de yoga le mardi matin ainsi qu'une journée annuelle d'élagage sur un sentier de randonnée. Le club apporte également une aide bénévole à de nombreuses manifestations de la vallée: la passe-montagne, la foire du 15 juin, la fête des artisans et paysans, participation aux fêtes préhistoriques, des permanences à la bibliothèque municipale ainsi que l'organisation du Téléthon : Edition 2015 - 7503€ récoltés, 1600 diots vendus, 100 kg de pommes de terre épluchées, confections de décorations, interventions dans le cadre de TAP...etc.. Ces activités créent un lien social entre les seniors et les habitants toutes générations confondues.

Le programme du club pour les mois suivants est un repas au restaurant Notre Dame des Bruyères, la sortie de juin dans les monts du lyonnais (visite du musée du chapeau), la sortie d'automne avec la visite de la fonderie des cloches Paccard et l'Assemblée générale au mois d'octobre, sans oublier le goûter de Noël et la galette des Rois qui se terminent par des chansons.



Des panneaux signalétiques restaurés



Peu de neige cet hiver, moins de déneigement à effectuer par les deux employés Benoît et Laurent. Le temps gagné leur a permis de nettoyer et de remettre en état l'ensemble des panneaux signalétiques de nos hameaux. Cette rénovation contribue à l'embellissement de notre commune



Soirée en patois : vendredi 29 avril 2016

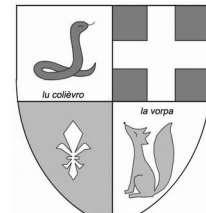
Kinta via,

« Charvans, autres personnages mystiques nous ont toujours fait frémir... », et si nous les retrouvions autour d'une soirée en patois ?

L'association « Mémoire des Entremonts » organise une veillée à l'Auberge Notre Dame des Bruyères au Désert à Entremont le Vieux le **vendredi 29 avril 2016 à partir de 19 h 30.**

Prix par personne **5 €**, casse-croûte compris, les boissons seront à votre charge.

A rvi



Conférence « Les villages perchés des Entremonts » : samedi 21 mai 2016

Dans le cadre de la nuit européenne des musées, l'association « Mémoire des Entremonts » présente « Les villages perchés des Entremonts », conférence de Gérard Martenon, le **samedi 21 mai 2016 à 20h** dans la salle audiovisuelle du Musée de l'Ours des Cavernes à Entremont le Vieux.

Journée Généalogie : dimanche 22 mai 2016

Le **dimanche 22 mai de 9 h à 18 h** aura lieu, comme chaque année à la salle polyvalente d'Entremont-le-Vieux, la journée Généalogie ouverte à tous, membre ou non de l'association « Mémoire des Entremonts ».

Nous vous espérons aussi nombreux que les années précédentes.

Si le temps le permet, la visite d'un château, d'un village perché ou d'un moulin pourra être organisée l'après midi.

Contact : Chantal Pin : 04-79-65-84-83 le soir ou memoiredesentremonts@gmail.com

Site internet de l'association : memoiredesentremonts.wordpress.com

Spectacle-concert : samedi 30 avril 2016

La plus grande tournée de la plus petite salle de spectacle nomade du monde en Chartreuse

Spectacle-concert conté par la Compagnie Nathalie Thomas le **samedi 30 avril 2016, à partir de 17h**, à la bibliothèque d'Entremont-le-Vieux. Site internet de la compagnie : <http://compagnienathaliethomas.com>

Information de dernière minute ...

Les 6 épisodes de la deuxième saison de la série « Accusé » seraient diffusés sur France 2 les 27 avril, 4 mai et 11 mai 2016. Le quatrième « L'histoire de Léo » serait programmé le 4 mai à 21h50. Cet épisode a été tourné dans la vallée des Entremonts avec la participation de l'équipe des sapeurs pompiers de Chartreuse Nord et de la scierie de Frédéric Burlet.

AGENDA

Vendredi 29 avril 2016, 19h30	Soirée en patois à l'Auberge Notre Dame de Bruyère
Samedi 30 avril 2016, 17h	Spectacle-concert à la bibliothèque
Dimanche 8 mai 2016, 11h30	Cérémonie commémorative du 8 mai 1944 au monument aux morts
Samedi 21 mai 2016, 20h	Conférence « Les village perchés » au Musée de l'Ours des Cavernes
Dimanche 22 mai 2016, 9h-18h	Journée Généalogie à la salle polyvalente
Mercredi 15 juin 2016	Foire annuelle
Samedi 2 juillet 2016	3 ^{ème} fête préhistorique des Entremonts
Dimanche 3 juillet 2016	au Musée de l'Ours des Cavernes



« Entremont le Vieux
Le conseil municipal vous informe... »
est édité par la mairie d'Entremont le Vieux.

Directeur de la
publication :
Jean-Paul CLARET

Comité de rédaction :
Cellule communication

Responsable de la
publication :
Jacques D'HOOGHE

Tirage :
400 exemplaires